

AVIS PUBLIC

Édition du 24 juin 2023

AVIS DE PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 1232-2023

AVIS PUBLIC est donné :

1. Que lors d'une séance tenue le 19 juin 2023, le conseil municipal de la Ville a adopté le règlement intitulé : « Règlement (avec modifications) numéro 1232-2023 modifiant le Règlement général numéro 0047-2007 afin d'assouplir les exigences en matière d'encadrement des camions de cuisine de rue et en matière d'accès hivernal des skateparks et pour instaurer un projet pilote d'halte urbaine pour certains véhicules récréatifs au stationnement de la Tannerie ».
2. Que ledit règlement est déposé à mon bureau, situé à l'hôtel de ville, 87, rue Principale, Granby, Québec, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.
3. Que ledit règlement entre en vigueur selon la loi.

Donné à Granby, ce 22 juin 2023.

La greffière,

M^e Stéphanie Déraspe